



## Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact : Thierry michel  
Chef du dicastère de l'administration, de la santé  
et de la sécurité publique (DASSP)

☎ 032 886 43 40

[Thierry.Michel@ne.ch](mailto:Thierry.Michel@ne.ch)

### Abbaye de Fleurier

---

L'Abbaye de Fleurier se déroulera du samedi 24 au mardi 27 juin 2017. La manifestation débutera par le cortège de la jeunesse qui verra, dès 14h37, défiler 781 élèves provenant de 42 classes et 9 sociétés de musique sur le thème « Jeux de société ». Elle se terminera mardi matin à 4h.

Durant ces trois jours et trois soirs, 15 forains, 15 sociétés locales, autant de marchands et 9 établissements publics seront à la disposition de plus de 15'000 participants.

Du point de vue de la sécurité : 10 auxiliaires de circulation de la sécurité de proximité seront engagés, une vingtaine d'agents de la police neuchâteloise et des agents privés œuvreront à la sécurité dans le périmètre de la fête, mais aussi ailleurs dans le village. Le dispositif du service ambulances sera adapté.

En ce qui concerne la prévention : les responsables des stands ont été sensibilisés à la nécessité de veiller au respect de l'âge légal de consommation d'alcool. D'autre part, la fructueuse collaboration avec le CAPTT du Val-de-Travers et sa campagne « be my angel » faisant la promotion du conducteur sobre sera reconduite, de même que la présence appréciée de Sœur Odette, du Foyer d'accueil « L'Etoile ».

D'autre part, les participants auront deux possibilités pour rentrer en sécurité dans la nuit de samedi à dimanche.



Comme les autres années, le Somnambus continuera de faire la tournée des villages dès minuit le samedi. Départ selon la demande devant l'établissement public du « Snack ».

Quant au Noctambus, deux cars assureront la tournée des villages du bas vallon et prolongeront leur course retour jusqu'à Neuchâtel, avec départ à 4h de la gare de Fleurier, la nuit du samedi au dimanche.

Le Conseil communal remercie les riverains du périmètre de fête de leur patience et compréhension durant ces trois jours et leur assure que tout est mis en œuvre pour limiter autant que possible les inévitables nuisances. Il tient également à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui s'engagent notamment au service des sociétés locales ou de la sécurité des personnes lors de la fête de l'Abbaye et qui contribuent ainsi à la réussite de cette belle manifestation.

Val-de-Travers, le 19 juin 2017

*LE CONSEIL COMMUNAL*

